

---

Adresse de la société populaire de la commune de Bar-sur-Ornain (ci-devant Bar-le-Duc, Meuse) concernant les Jacobins, lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de la commune de Bar-sur-Ornain (ci-devant Bar-le-Duc, Meuse) concernant les Jacobins, lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 391;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18369\\_t1\\_0391\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18369_t1_0391_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

comme un de vos devoirs les plus chers de renouveler en ce jour cette publication d'une manière vraiment solennelle? Vos coeurs, citoyens collègues, me répondent que vous êtes impatients de l'ordonner, et que, si vous le différer d'un instant, c'est pour laisser au magistrè public la douce satisfaction de la requérir.

Sur quoi, oui l'accusateur public qui a dit, que pénétré des mêmes sentimens que venoit de manifester le président du tribunal, il s'empressoit de requérir et requeroit nouvelle lecture et publication à l'instant de la dite adresse, et qu'il fut dressé de la dite nouvelle lecture et publication du procès-verbal dont expédition seroit adressée à la Convention nationale.

Le tribunal considérant qu'il n'a de séances vraiment publiques que celles qui se tiennent en assemblée du jury.

Considérant que les assemblées du jury étant terminées, lors de la réception de l'adresse de la Convention nationale au peuple français, la publication qu'il s'est empressé d'ordonner et qui en consequence en a été faite, n'a pu avoir et point eu la publicité convenable dans une circonstance aussi intéressante; et jaloux de donner à la Convention nationale un témoignage public de la parfaite adhésion aux grands principes et aux vérités éternelles consignés dans cette adresse et de la vive reconnaissance dont il est pénétré à la vue de ce nouveau bienfait.

Ordonne que l'adresse de la Convention nationale au peuple français, sera de nouveau lue et publiée, ce qui a été fait à l'instant (par le greffier du tribunal) et qu'expédition du présent sera, à la diligence de l'accusateur public, adressée à la Convention nationale, en signe d'adhésion, de félicitation et de reconnaissance.

Fait les jour, mois et an que dessus, à la minute ont signés Féart, Legrand, Cahart, Guenart, Pauffin-Tiercelet, accusateur public et Boreux, greffier.

Délivré par moi, greffier dudit tribunal sous-signé.

BOREUX.

## 7

**Les citoyens de la commune de Bar-sur-Ornain [ci-devant Bar-le-Duc, Meuse], réunis en société populaire, disent que la salle des Jacobins fut autrefois l'asyle des patriotes, mais qu'elle n'étoit plus que le repaire des conspirateurs et que c'est de cet antre que sont sortis les modernes Catilina, depuis Dumouriez jusqu'à Robespierre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (53).**

[*La société populaire de Bar-sur-Ornain à la Convention nationale, le 26 brumaire an III*] (54)

(53) P.-V., XLIX, 276.

(54) C 326, pl. 1422, p. 15. *Bull.*, 29 brum.; *Moniteur*, XXII, 542; *Débats*, n° 787, 837-838; *M.U.*, n° 1348.

Représentants du Peuple,

Votre décret ferme la salle des Jacobins; elle fut autrefois l'asile des patriotes, elle n'étoit plus que l'antre des conspirateurs, c'est de là que sont sortis tous les modernes Catilins depuis Dumouriez jusqu'à Robespierre, c'est là qu'on méditoit de détruire la Représentation nationale: Dispersés comme des brigands le 9 thermidor, ils n'avoient qu'ajournés leur complot parricide: gardés vous de rallier ces serpents dangereux qui se replient en mille manière pour blesser à mort la vertu et la justice. Qu'ils ne trouvent plus d'azile! qu'ils restent errants et abandonnés! ils apprendront que le crime seul est en minorité dans la République: lorsqu'il n'aura plus de repaire, la vertu n'aura plus rien à redouter.

Ils fesoient la guerre aux patriotes, ils vouloient l'être exclusivement pour dominer plus à leur gré: On peut maintenir la révolution sans cette aggrégation monstrueuse des Jacobins; le peuple a fait le 9 thermidor sans eux et malgré eux les sociétés populaires peuvent exister et elles existeront sans société-mère, notre point de ralliement sera la Représentation nationale; Vive la République! vive la Convention!

CHASLE, *agent national*  
et 241 autres signatures.

## 8

**Les citoyens composant la société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, séante à Montbrison, département de la Loire, témoignent la satisfaction qu'ils ont éprouvée lors de la lecture de l'Adresse de la Convention. Ils la félicitent sur ses glorieux travaux depuis le 9 thermidor, sur l'anéantissement de la terreur qui a disparu avec les triumvirs; ils l'invitent à conserver son attitude imposante, qui a ramené le règne de la justice et des vertus. Ils présentent ensuite des vues sur le commerce, l'agriculture, les finances et l'éducation publique.**

**Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités des Finances, de Commerce, d'Agriculture, d'Instruction publique (55).**

Les citoyens composant la société populaire de Montbrison, département de la Loire, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, l'invitent à se maintenir dans cette attitude imposante qui a ramené le beau règne de la justice et de toutes les vertus, applaudissent à l'adresse aux Français et à son décret relatif aux sociétés populaires, la sollicitent à encourager l'agriculture, de jeter un regard sévère sur l'oisiveté, de vivifier le commerce et ranimer les arts et les sciences (56).

(55) P.-V., XLIX, 276.

(56) *Bull.*, 30 brum.